

COMMERCE.

49.—Expéditions de grain par vaisseaux et par voie ferrée exclusivement, de Fort William et de Port Arthur, pour les années de récolte terminées le 31 août 1913 et 1914.

Grain.	1912-13.			1913-14.		
	Vaisseaux.	Voies ferrées.	Totaux.	Vaisseaux.	Voies ferrées.	Totaux.
Blé—	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.
N ^o 1 dur..	216,739	23,812	240,551	894,672	85,343	980,015
N ^o 1 du nord....	12,543,518	1,164,507	13,708,025	73,677,493	2,060,096	75,737,589
N ^o 2 du nord....	32,330,989	3,819,900	36,150,889	32,007,949	2,463,081	34,471,030
N ^o 3 du nord....	25,656,393	1,321,331	26,977,724	7,948,094	719,535	8,667,629
Classific. diverses	26,843,255	4,035,573	30,878,828	10,168,803	2,931,508	13,100,311
Criblures..	1,271,568	—	1,271,568	2,193,247	—	2,193,247
Total, blé..	98,862,462	10,365,123	109,227,585	126,890,258	8,259,563	135,149,821
Avoine.....	28,043,423	5,515,426	33,558,849	39,060,529	4,522,460	43,582,989
Orge.....	8,776,003	1,186,922	9,962,925	9,963,498	901,341	1,864,839
Graine de lin	15,927,287	700,094	16,627,381	11,814,050	228,251	12,042,301
Seigle.....	5,062	—	5,062	213	10,365	10,578
Total, grain..	151,614,327	17,767,565	169,381,892	187,728,548	13,921,980	201,650,528

PRIMES.

Primes sur le fer et l'acier.—Ce fut en 1883 que fut accordée pour la première fois, une prime de \$1.50 par tonne de 2,000 livres, sur le fer en gueuse provenant du minerai canadien. Cette prime fut continuée d'année en année jusqu'au 30 juin 1886. Le premier juillet 1886, le taux fut réduit à \$1 par tonne, et demeura le même jusqu'au 30 juin 1892. Du premier juillet 1892 au 30 juin 1897, il remonta à \$2 par tonne, et du 28 juin 1897 au 23 avril 1902, les taux furent de \$3 par tonne de fer provenant du minerai canadien, et de \$2 par tonne pour celui qui provenait du minerai étranger. On établit alors une échelle mobile de taux, accordant d'abord \$2.70 au fer provenant du minerai canadien et \$1.80 à celui du minerai étranger; d'après cette échelle, en 1906, les taux n'étaient plus que de \$1.05 par tonne pour le fer du minerai canadien, et de 70 cents par tonne de fer provenant du minerai étranger. En 1907, on autorisa une nouvelle échelle mobile d'après laquelle, pendant les années civiles 1907 et 1908, on paya \$2.10 pour le fer provenant du minerai canadien, et \$1.10 pour celui du minerai étranger; en 1909, les taux furent respectivement de \$1.70 et de 70 cents, tandis qu'en 1910, ils furent de 90 cents et de 40 cents. Le 31 décembre 1910, la prime sur le fer en gueuse cessa, excepté pour celui que l'on retirait, par procédé électrique, du minerai canadien. Cependant, il ne s'est encore fait aucune réclamation pour le fer en gueuse produit de cette façon.

C'est à partir du 27 mars 1894 qu'on accorda pour la première fois une prime sur l'acier fabriqué au Canada; le taux en était de \$2 par tonne, et a été maintenu jusqu'au 30 juin 1897. Il fut ensuite de